

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Caux Seine agglo

Pièce n° 4 - Règlement graphique
Tome 4.3 - Planche 1 : délimitation des zones

Plan n° 7

Communes(s) concernée(s) :
Ricarville

Echelle : 1 / 5 000



Service Planification Territoriale
Maison de l'Intercommunalité
Allée du Catillon
76 170 LILLEBONNE
Tel : 02 32 84 40 40

PLUI approuvé le 02/12/2025

Pour la Présidente, et par
délégation,

Le Vice-Président

PATRICK PESQUET

LEGENDE

Informations cadastrales

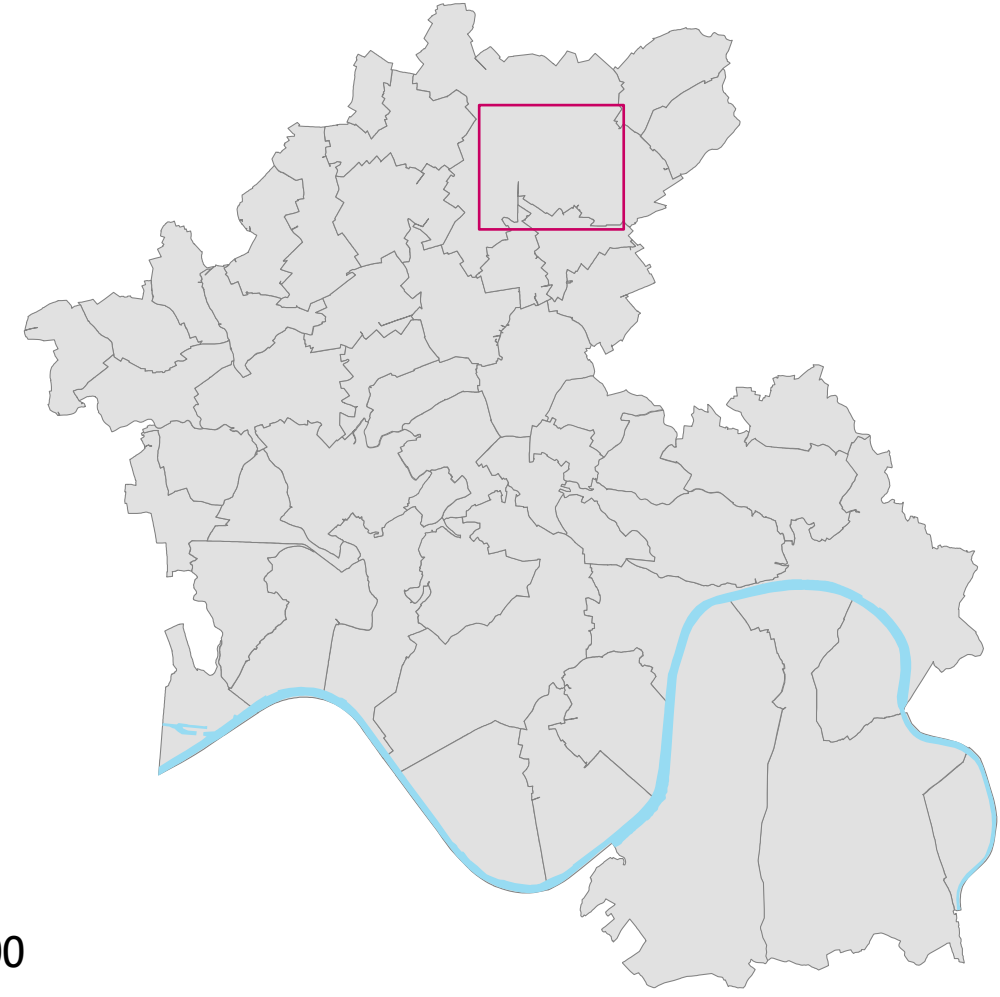
- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelles cadastrales
- Limite communale

Zonage

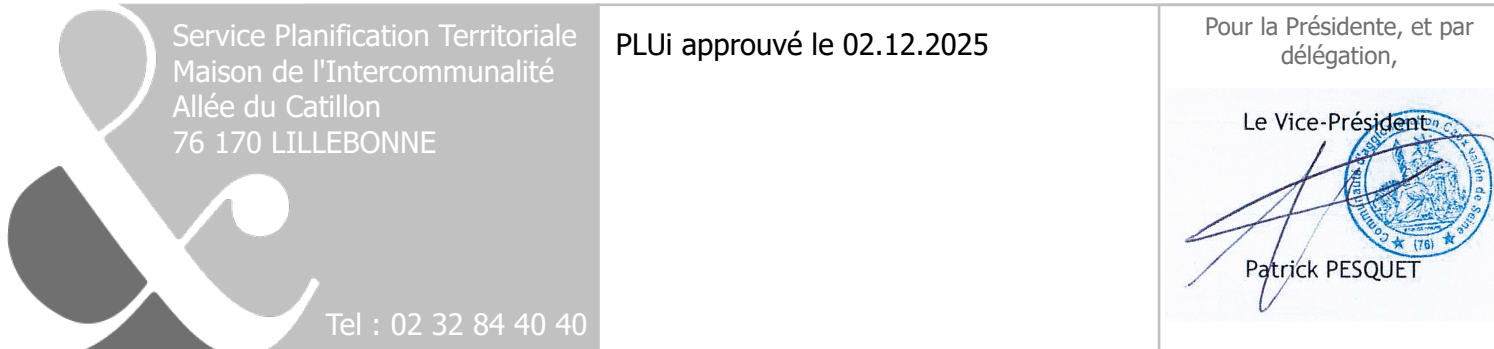
- UVa Zone urbaine de centre-ville de concentration des fonctions
- UVb Zone urbaine de centre-ville en périphérie du cœur de ville
- UB3 Zone urbaine de centre-bourg
- URa Zone urbaine résidentielle à moyenne densité
- URb Zone urbaine résidentielle à faible densité
- UH Zone urbaine de hameau
- UPb Zone urbaine d'intérêt paysager
- UC Zone urbaine à vocation commerciale
- UX1 Zone urbaine d'activités de proximité
- UX3 Zone urbaine de secteur diffus à vocation économique
- UE Zone urbaine à vocation d'équipement
- AUV Zone d'urbanisation future de concentration des fonctions
- AUX1 Zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques de proximité
- AUE Zone d'urbanisation future à vocation d'équipements et de loisirs
- A Zone agricole
- AM Secteur agricole accueillant des exploitations agricoles en clos-masure
- AM1 Secteur agricole accueillant des exploitations agricoles en clos-masure
- Ax STECAL à vocation d'activité économique
- Ag STECAL pour l'accueil des gens du voyage
- N Zone naturelle
- NP Secteur naturel d'intérêt patrimonial
- NE Secteur naturel d'équipement
- Nenr Secteur naturel d'implantation d'activités de production d'énergie solaire et/ou photovoltaïque
- Nm Secteur naturel de clos-masures
- NJ STECAL pour les jardins ouvriers
- NRB Zone naturelle de réservoir de biodiversité

Pièce n° 4 - Règlement graphique
Tome 4.4 - Planche 2 : prescriptions graphiques 1

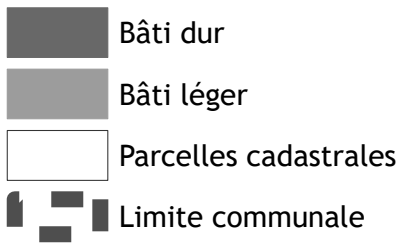
Commune(s) concernée(s) :
Ricarville



b) Echelle : 1 / 5 000



Informations cadastrales



Prescriptions ponctuelles

- Arbre isolé à préserver ou à créer
- Mare à préserver ou à créer
- Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N

Prescriptions linéaires

- ~~~~~ Fossé à préserver ou à créer
- ##### Cheminement doux à préserver, à créer, à modifier
- Mur, muret ou pilier patrimonial et traditionnel à protéger
- ■ ■ ■ ■ Talus non planté à préserver ou à créer
- ■ ■ ■ ■ Hale ou talus planté de haies à préserver ou à créer
- ■ ■ ■ ■ Alignement arboré ou talus planté d'arbres à préserver ou à créer
- ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ Alignement arboré ou talus plantés d'arbres de haut-jet à préserver ou à créer

Prescriptions surfaciques

- | | |
|--|--|
| | Périmètre de risques technologiques |
| | Verger à préserver ou à créer |
| | Espace boisé classé à protéger ou à conserver |
| | Boisement à conforter, à créer ou à faire évoluer |
| | Lisière forestière |
| | Emplacement réservé aux installations d'intérêt général |
| | Emplacement réservé aux ouvrages publics |
| | Emplacement réservé aux voies publiques |
| | Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques |
| | Loi Barnier |
| | OAP sectorielles |
| | OAP thématiques clos-masure |
| | Élément bâti d'intérêt architectural moyen à conserver |
| | Élément bâti d'intérêt architectural fort à conserver |
| | Ensemble urbain des centres-villes anciens d'intérêt architectural à conserver |
| | Cône de vue de grand paysage à préserver |
| | Cône de vue à préserver |
| | Coupure d'urbanisation à maintenir |
| | Aléa effondrement de cavités souterraines |

